



**DELIBERATION n° 2024-10-CS-04**

Fonds Européens

Animation – Fonctionnement du volet territorial  
des fonds européens du Pays de l'Isle en Périgord  
– Année 2023

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Séance du 7 octobre 2024

Date de la convocation : 9 septembre 2024

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est réuni le 7 octobre 2024 à 18 heures, salle des fêtes – Commune de Saint Médard de Mussidan, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LEGAY, Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

Etaient présents :

	Nom du Délégué		Nom du Délégué		Nom du Délégué
1	AYMARD Robert	11	ELIZABETH Georges	20	MAZIERE Dominique
2	BASTIER Dominique	12	ESCAT Liliane	21	MOTARD Gilles
3	BENOIST Daniel	13	FOUCHIER Nils	22	NOYER Jean-Luc
4	BIDAUD Yannick	14	GASCHARD Dominique	23	OLLIVIER Alain
5	CHAUSSADE Jean-Claude	15	JAUBERTIE Pierre	24	PARVAUD Jean
6	COUSTILLAS Samuel	16	LECONTE Dominique	25	RANOUX Jacques
7	COUZON Ghislaine	17	LEGAY Emmanuel	26	SUDREAU Jean-Louis
8	CROUZILLE Pierre-André	18	LOTTERIE Jean-Paul	27	VEYSSIERE Marie-Rose
9	DENIS Claude	19	MAGNE Jean-Michel	28	VILLESUZANNE Daniel
10	DURANT Serge				

- 51 Membres en exercices
- 28 Membres présents
- 23 Membres absents

**Objet : Fonds Européens – Animation – Fonctionnement du volet territorial des fonds européens du Pays de l'Isle en Périgord – Année 2023**

**AR Prefecture**

024-200060697-20241007-2024\_10\_CS\_04-DE  
Reçu le 10/10/2024

La demande de subvention européenne pour l'animation - fonctionnement du volet territorial des fonds européens du Pays de l'Isle en Périgord - Année 2023, se présente ainsi :

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant en €	Origine	Taux	Montant en €
Adhésion – Association LEADER France	650.00	Europe – FEADER LEADER	83.04	48 948.12
Location de salle – GAL	30.00	Région Nouvelle Aquitaine sur salaire Chargée de mission 1 ETP	16.96	10 000.00
Communication – Lancement du volet territorial	4 608.00			
Matériel informatique - Renouvellement	1 276.57			
Frais salariaux – Direction	6 731.98			
Frais salariaux – Chargée de mission	43 583.75			
Frais de déplacement	1 867.82			
Frais de mission – Participation à un congrès européen	200.00			
<b>Total dépenses</b>	<b>58 948.12</b>	<b>Total recettes</b>	<b>100 %</b>	<b>58 948.12</b>

Il est proposé au Comité Syndical :

- **D'approuver** le plan de financement présenté ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à solliciter l'octroi en 2024 de subventions du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 10 000 € et de LEADER à hauteur de 48 948.12 €,
- **De s'engager** à compenser les financements publics qui n'auront pas été obtenus auprès des financeurs sollicités, avec son autofinancement, pour atteindre le taux maximal d'aide public,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à cette demande.

**Voix pour :** 28

**Voix contre :** 0

**Abstentions :** 0

Fait à Périgueux,  
Le 8 octobre 2024

**Pour extrait certifié conforme,**

Le Président du Syndicat Mixte  
Emmanuel LEGAY

Le Secrétaire de séance  
Nils FOUCHIER

**AR Prefecture**

024-200060697-20241007-2024\_10\_CS\_04-DE  
Reçu le 10/10/2024